

## Témoignage de François Brouat

Directeur École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

"S'agissant d'établissements tels que les écoles d'architecture dont les enseignements sont tous en lien avec une seule discipline, en l'occurrence, l'architecture, le rapport unique d'évaluation trouve toute sa pertinence."

Publié le 11 janvier 2019



**Les ENSA sont dorénavant évaluées dans le cadre d'un dispositif réunissant l'évaluation de l'établissement en tant qu'institution et celle des diplômes délivrés. Selon vous, en quoi cette évolution du processus d'évaluation constitue une aide pour les établissements ?**

S'agissant d'établissements tels que les écoles d'architecture dont les enseignements sont tous en lien avec une seule discipline, en l'occurrence, l'architecture, le rapport unique d'évaluation trouve toute sa pertinence. C'est bien sûr d'abord une vraie simplification mais c'est aussi un gage de meilleure compréhension du projet pédagogique et scientifique mis en place par chacune des écoles, dans sa globalité, et de la cohérence des formations dispensées comme des modalités de l'organisation pédagogique développée.

**Quelles sont les étapes et les caractéristiques de l'évaluation externe qui vous paraissent les plus déterminantes ?**

L'intérêt du processus est que l'évaluation externe intervienne après une phase d'auto-évaluation qui est un moment d'introspection collective très riche. Que l'évaluation externe soit réalisée sur la base de ce rapport d'autoévaluation est également très pertinent car elle est un regard extérieur sur le propre regard porté par les acteurs eux mêmes sur leur institution et la réalisation des objectifs pédagogiques qu'ils se sont eux mêmes fixés. Dans ce contexte, la phase d'entretiens sur place est un moment déterminant qui permet l'échange direct mais toujours sur la base de l'autoévaluation préalable.

**Les ENSA sont engagées dans les regroupements d'établissements, sous diverses formes. De quelle manière les rendus des évaluations contribuent à soutenir les actions mises en œuvre par les établissements ?**

Les enjeux institutionnels et de gouvernance prennent une telle importance dans les débats sur les regroupements que l'évaluation externe des accords, des partenariats réels, de l'efficacité de leurs modalités et, pour finir, de leur intérêt réel, est indispensable.